

Nota dirigida a Baron Boel sobre la presencia de españoles en el Congreso de Múnich (1962)

Source: “Note à l’intention du Baron Boel sur la présence d’espagnols au Congrès de Munich”, ME-2157 1962, Archivo Histórico de la Unión Europea, Instituto Universitario Europeo. Florencia.

Copyright: Archives historiques de l’Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/nota_dirigida_a_baron_boel_sobre_la_presencia_de_espanoles_en_el_congreso_de_munich_1962-fr-bc5926ad-4073-4651-b947-239321eaaad12.html

Date de dernière mise à jour: 14/01/2014

NOTE A L'INTENTION DU BUREAU COMMUN SUR LA PRESENCE D'ESPAGNOLS AU CONGRES DE MUNICH

- A -

Conformément aux décisions prises par le Bureau Exécutif International, la délégation espagnole (non compris les Espagnols délégués par les organisations internationales) devait comprendre :

- 1) des exilés, ceux-ci étant naturellement désignés par le Conseil Fédéral Espagnol du Mouvement Européen (Président M. Salvador de Madariaga)
- 2) des Espagnols de l'intérieur appartenant à des groupes travaillant depuis plusieurs années en liaison avec le Mouvement Européen et conformément à l'esprit de celui-ci.

- B -

Du point de vue division entre Espagnols exilés et Espagnols de l'intérieur, les Espagnols présents au Congrès de Munich se répartissaient comme suit :

- 1) Une quarantaine d'exilés
- 2) Un peu moins de 80 de l'intérieur.

- C -

Du point de vue délégation, les Espagnols présents au Congrès de Munich se répartissaient comme suit :

- 1) Délégation du Conseil Fédéral du Mouvement Européen (tous exilés)
- 2) Délégation de la Ligue Européenne de Coopération Economique (tous de l'intérieur)
- 3) Délégation du Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe (partie exilés, partie de l'intérieur)
- 4) Délégation du Mouvement Libéral pour l'Europe Unie (partie exilés, partie de l'intérieur)
- 5) Délégation des Nouvelles Equipes Internationales (exilés)
- 6) Participants invités pour leur appartenance à des groupes d'activités européennes, notamment :
 - a) Associations espagnoles de coopération européenne, Madrid et Valence.
 - b) Institut d'Etudes Européennes, Barcelone
 - c) Groupes d'activités européennes, Barcelone
 - d) Institut Européen de la Faculté de Droit de l'Université de Saragosse
 - e) Institut Européen d'études universitaires de Séville
 - f) Groupes Universitaires à Bilbao, Oviedo, Salamanque etc..

- D -

Les participants espagnols au Congrès de Munich furent effectivement présents en plus grand nombre que ce qui était prévu pour deux raisons :

- 1°) La désignation d'Espagnols par des organisations espagnoles membres du Mouvement Européen.
- 2°) L'envoi d'invitations en plus grand nombre que le chiffre de participants souhaité pour faire face à un grand nombre de défections prévues et un pourcentage élevé de réponses favorables.

- B - (CONFIDENTIEL)

Parmi les Espagnols de l'Intérieur étaient effectivement présents à Munich, notamment

M. ALDECOA ISASI, de Madrid
ALVAREZ de MIRANDA, de Madrid
AMOROS DUPUY, de Madrid
AMOROS, de Valence
BARROS DE LIS, de Madrid
BRU, de Madrid
CASALS THOMS, de Palma de Majorque
CASTANO, de Salamanque
CAVERO LATAILLADE, de Madrid
CEBRERO, de Madrid
DUATO GOMEZ, de Valence
ESTARTUS, de Barcelone
ECHEGARAY, de Bilbao
GANTERO, de Madrid
GIL ROBLES, de Madrid
INFANTE, de Bilbao
JIMENEZ NAVARRO, de Madrid
LAGARRIGA HIXARCH, de Barcelone
MADRID DEL CACHO, de Cordoue
MAMENT, de Madrid
MARIN MARIN, de Madrid,
MARTI ZARO, de Madrid
MOUTAS MERAS, de Madrid
NILLET, de Barcelone
PELAEZ, de Madrid
PONS MARQUES, de Palma de Majorque
PRADOS ARRAETE, de Madrid
PRAT BALLESTER, de Barcelone
RAMOS ARNERO, de Salamanque
RIERA CLAVILLE, de Barcelone
RIDRUEJO, de Madrid
RODRIGUEZ-VILLAMIN, de Madrid
RUIZ GARCIA, de Madrid
Abbé SANABRE, de Barcelone
Marqués SAN ROMAN DE AYALA, de Barcelone
SATRUSTRUUY de Madrid
SERRAGALLA, de Barcelone
SIMON, de Madrid
TASIS-MARCK, de Barcelone
VENTURA BELTRAN, de Valence
VILLAMIL

NOTE.La réunion espagnole de MUNICH et ses antécédents.

Par décision du Bureau Exécutif International, des participants espagnols, salariés et de l'intérieur de l'Espagne, ont été invités au Congrès de l'ECI.

En outre, plusieurs organisations internationales membres, dont la Ligue Européenne de Coopération Économique qui dispose d'une section en Espagne, avaient compris des délégués espagnols habitant l'Espagne dans leur délégation.

Mis à part les délégués nommés par les organisations internationales aînées, les délégués de l'intérieur de l'Espagne furent invités en fonction de leurs relations antérieures avec le Mouvement Européen, Secrétariat International, et de leur appartenance à des groupes ou organisations fonctionnant en Espagne en faveur de la politique et des principes du Mouvement Européen et en relation avec lui.

Tous les participants espagnols au Congrès de MUNICH - membres de la délégation officielle ou membres de délégations des organisations internationales - furent invités à participer, avant le Congrès de Munich, à deux journées d'études entre Espagnols, sur les problèmes posés par l'incorporation de l'Espagne à l'Europe.

Les invitations furent adressées à tous les délégués par le Secrétariat International, aucune organisation représentative de tous les Espagnols habitant l'Espagne n'existe-t-elle dans le Mouvement Européen.

Il n'est pas exact de dire que ne se trouvait à Munich, parmi les délégués espagnols, que des adversaires du régime actuel.

Certains des délégués espagnols arrivèrent porteurs d'un projet de résolution qu'ils désiraient voir délibérer préalablement par tous les délégués habitant l'Espagne. Avant d'accueillir l'ensemble des délégués espagnols par des paroles de bienvenue, le Secrétaire Général du Mouvement Européen, invité à participer à la réunion des délégués habitant l'Espagne et constatant une tension entre eux sur le point de savoir s'ils délibéreraient dans le premier moment avec les autres délégués espagnols du nord, leur suggéra de délibérer d'abord seuls comme ils le souhaitaient, puis de confronter, si nécessaire, leur position avec les autres délégués espagnols. Le Secrétaire Général du Mouvement Européen ne prit part ni à la délibération des délégués espagnols habitant l'Espagne, ni à celle des autres délégués espagnols : il assista à la réunion de clôture qui groupa, comme la réunion de bienvenue, tous les délégués espagnols, quel que soit le lieu de leur résidence.

Le principe des séances plénières du début et de la fin n'était mis en cause par aucun délégué espagnol.

Le Secrétaire Général du Mouvement Européen n'a pris aucune part à la rédaction du projet de résolution. Le projet de résolution a été rédigé en vue de son approbation par le Congrès.

En séance plénière du Congrès, le projet de résolution fut lu et cette lecture donna lieu à des acclamations. Le Président du Mouvement Européen, sans mettre le projet aux voix, puisqu'il n'était pas à l'ordre du jour, déclara que les acclamations du Congrès constituaient que le projet était approuvé dans son esprit.

NOTE.

Le Bureau Exécutif International du Mouvement Européen a décidé d'envoyer une délégation auprès du Chef de l'état espagnol pour :

1. protester contre les mesures prises à l'encontre d'un certain nombre de délégués au Congrès de MUNICH qui n'ont fait qu'adhérer librement aux principes politiques qui sont ceux du Mouvement Européen depuis 1948 et 1949;
2. attirer l'attention sur le fait que le Mouvement Européen souhaite l'intégration de l'Espagne à l'Europe mais qu'il constate en même temps que cette intégration ne peut se faire sans un parallélisme suffisant entre les institutions de l'Espagne et les institutions des pays adhérant à la Communauté Européenne;
3. attirer l'attention sur le fait que l'entrée de l'Espagne dans les institutions européennes était en fait impossible étant donné l'état de l'opinion en Europe et que la résolution adoptée librement par les espagnols a ouvert une possibilité susceptible d'être exploitée.

Au cours des discussions au Bureau Exécutif International il a été souligné que la délégation du Mouvement Européen ne devait en aucun cas risquer de laisser apparaître sa démarche comme celle d'un intermédiaire entre le Gouvernement espagnol et les victimes des mesures prises par le Gouvernement espagnol.

Le Bureau Exécutif International, en prenant cette décision, est convaincu que le Mouvement Européen est l'interprète de l'opinion publique européenne dans sa presque unanimité, et en tout cas de toutes les organisations adhérentes. Il a confirmé le communiqué de protestation publié par le Secrétariat général.

Le Bureau Exécutif International a décidé de recueillir des fonds destinés à affirmer la solidarité de l'opinion européenne avec les victimes des mesures prises par le Gouvernement espagnol.